

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mort mystérieuse d'un gendarme à Mayumba



Photo : BAACK

Amour Danny Nzahou de son vivant.

BAAK
Tchibanga/Gabon

Le décès d'Amour Danny Nzahou, maréchal de Logis de la promotion 11 A de gendarmerie, à Mayumba, suscite la tristesse dans le département de la Basse-Banio (Nyanga), où il exerçait son service en détachement au Trésor public local. Une mort que d'aucuns trouvent mystérieuse, vu les circonstances qui l'entourent.

En effet, le matin du 15 octobre 2021, des lève-tôt ont découvert son corps étendu sur le sable. Avant d'alerter les autorités judiciaires. De sources autorisées, Danny avait, depuis de nombreuses années, des antécédents médicaux liés à un ulcère gastrique. Aussi, les remontées d'acides le contraignaient à prendre régulièrement des médicaments. D'où son admission deux fois de suite au Centre médical de Mayumba. Deux jours avant sa mort, il quitte justement l'hôpital, suite à la dernière crise

d'estomac en date. Vers 20 heures, il se rend au quartier Fouika, où il passe souvent les nuits chez sa petite amie surnommée "Copine". D'après cette dernière, vers 1 heure, le Maréchal de Logis lui aurait curieusement confié : "Tu entends comment on m'appelle, je dois sortir, je dois faire un footing...". "Mais pour quelles raisons dois-tu faire du sport la nuit?", aurait répliqué la dame, qui a tout fait pour l'empêcher de sortir en fermant la porte principale à clé.

Contre toute attente, l'homme serait devenu furieux et aurait porté main à la femme, avant de sortir finalement par la fenêtre. "Copine" aurait ensuite ouvert la porte, fait le tour de la maison et des concessions voisines. Aucune trace d'Amour Danny. Le gendarme aurait pris le chemin de la plage. Le gardien du Bana beach club, une structure hôtelière, confirme cette information puisqu'il affirme avoir été attiré par des mouvements inhabituels à cet endroit

à cette heure-là. En éclairant l'endroit avec une torche depuis sa fenêtre, le veilleur aperçoit un homme en train de bondir sur la plage, de s'enrouler et de courir dans tous les sens.

Le gardien du Bana beach club n'ose pas approcher le sportif et se contente de prévenir le voisinage. Mais en arrivant sur place, plus aucune trace de l'homme. Au petit matin, on découvre le

corps d'Amour Danny Nzahou sur la plage. Si certains suspectent un décès consécutif à un neuropaludisme, d'autres penchent plutôt pour la thèse de l'empoisonnement. Mais

l'hypothèse la plus partagée est celle d'un choc psychologique.

L'enquête ouverte par les officiers de police judiciaire (OPJ) permettra d'en savoir un peu plus.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : Jeudi 14 octobre 2021
Appel d'offres : N° 02 / CNAMGS/DG/2021
Nom du projet : Acquisition de Matériel Informatique

Source de financement : Fonds propres de la CNAMGS, exercice 2021

1. OBJET

La Direction Générale de la CNAMGS lance un appel d'offres pour l'acquisition du matériel informatique.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants :

Lot n°1 : Acquisition de 126 ordinateurs fixes

Lot n°2 : Acquisition de 30 scanners

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour tous les lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 F CFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale



Séverin Maxime ANGUILE

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Services Normes et Contrats au 4^{ème} étage du Siège
Sise au Boulevard de l'Indépendance
BP 3999 Libreville
TÉL 011 77 59 66 / 065 95 46 47

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 15 novembre 2021 à 9h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

6. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 15 novembre 2021 à 10h00** dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME